

Notation de durabilité

Méthodologie pour évaluer la durabilité des produits structurés



BNP PARIBAS
WEALTH MANAGEMENT

La banque
d'un monde
qui change

Une comparaison objective de durabilité

La notation de durabilité d'un produit structuré est calculée comme étant la moyenne pondérée des notations de durabilité des deux composants du produit structuré :

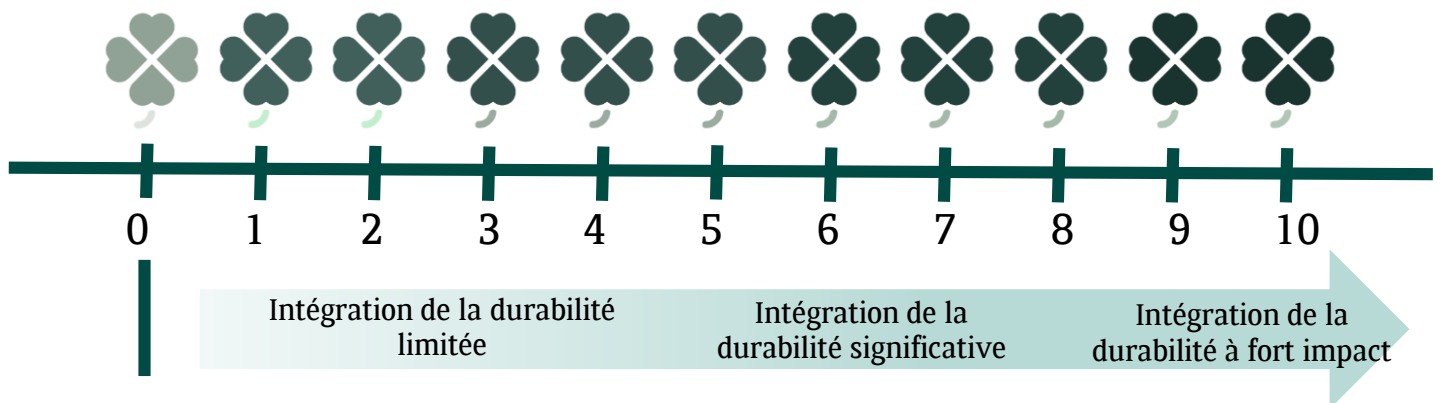
- L'émetteur
- Le sous-jacent

L'émetteur et le sous-jacent sont notés selon les méthodologies de notation de durabilité existantes de WM pour les fonds, ETFs, obligations, actions et indices.

Pour déterminer le poids à attribuer à chacune des composantes (émetteur et sous-jacent), nous analysons l'attribution des fonds investis et les expositions au sous-jacent.

Nous identifions **3 types de produits structurés** : les structures qui exposent le capital à risque par la vente ou l'achat d'une option (structure haussière, baissière ou de surperformance), les structures delta 1 et les structures ayant un sous-jacent neutre d'un point de vue ESG (ex: forex, taux d'intérêt)

Niveau de durabilité des produits structurés



Intégration très faible des enjeux de durabilité &/ou controverses ESG sévères

Une notation dépendante des caractéristiques du produit

Structure haussière, baissière ou de surperformance

La notation de durabilité de l'émetteur et du sous-jacent comptent pour 50% chacune. Des critères obligatoires doivent également être remplis pour valider la note obtenue. (cf. p.3).

Structure Delta 1

La notation de durabilité du sous-jacent compte pour 100% de la note finale. Des critères obligatoires doivent également être remplis pour valider la note obtenue (cf. p.3).

Structure ayant un sous-jacent neutre d'un point de vue ESG

La notation de durabilité de l'émetteur compte pour 100% de la note finale.

Une méthodologie en 4 étapes

L'objectif est d'évaluer tous les produits structurés, durables ou non.



Les notations de l'émetteur et des sous-jacents sont extraites des méthodologies de notation WM pour les fonds, ETF, obligations, actions et indices. Ces méthodologies suivent la même logique et une approche commune pour toutes les classes d'actifs. Les taux d'intérêt, de change ou les expositions aux matières premières ne sont pas évalués d'un point de vue de la durabilité (sauf pétrole - Brent et WTI notés 0).

1



Une note en trèfle initiale est attribué au produit selon des règles de calcul spécifiques dépendant de la structure du produit (haussière, baissière, surperformance / delta 1 / sous-jacent neutre d'un point de vue ESG)

2



Le nombre final de trèfle attribué à un produit structuré est soumis à nos critères obligatoires. Si ces critères ne sont pas respectés, le nombre de trèfle final est réduit. Les critères obligatoires dépendent de la structure du produit :

- **Structures haussière, baissière, de surperformance / Structures delta 1 / Structures ayant un sous-jacent neutre d'un point de vue ESG :**
 - Cap à 4 trèfles si l'émetteur ou un des sous-jacents est noté moins de 5 trèfles
 - Cap à 1 trèfle si l'émetteur ou plus de 50% du sous-jacent est noté 0 trèfle
 - Les structures baissière sont capées à 1 trèfle
 - Cap à 0 trèfle si l'émetteur et 100% des sous-jacents sont notés 0 trèfle
- **Delta 1 structures :**
 - Cap à 1 trèfle si l'émetteur est noté 0 trèfle.

3



Le score en trèfle final est attribué et est unique dans toute la gamme WM.

4

A retenir

- Cette méthodologie mesure le niveau de durabilité de l'ensemble des produits structurés recommandés, responsables ou non. Elle est unique et exclusive.
- Elle compare la durabilité des produits structurés de l'ensemble des émetteurs autorisés, de manière objective.
- La notation a été pensée dans une logique d'approche commune à toutes les classes d'actifs, afin de comparer l'ensemble des instruments financiers (les fonds, les actions, les obligations...) d'un portefeuille
- Les produits structurés ayant une maturité inférieure à 1 an ne sont pas notés

DEFINITIONS

ESG

Dans la communauté financière, ces initiales renvoient aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui servent à compléter l'analyse financière traditionnelle des émetteurs. Les critères ESG permettent d'évaluer dans quelle mesure les émetteurs sont responsables de l'environnement et de leurs parties prenantes (employés, clients, fournisseurs, sous-traitants, partenaires, communauté locale, etc.).

Produit structuré

Un produit structuré est un produit d'investissement composé d'une obligation zéro coupon et d'une ou plusieurs options. Il peut être structuré sur un seul titre, un panier de titres, d'options, d'indices, de matières premières, d'émissions de dette ou de devises, et dans une moindre mesure, de dérivés.

Emetteur

Une institution financière, qui émet le produit structuré. Un des principaux risques d'un produit structuré est l'exposition de l'investisseur à la solvabilité de l'émetteur.

Sous-jacent

Les produits structurés sont des instruments financiers dont la performance ou la valeur est liée à celle d'un actif, d'un produit ou d'un indice sous-jacent. Il peut s'agir d'indices de marché, d'actions, d'obligations et de produits de base, de devises, de taux d'intérêt ou d'une combinaison de ces indices.

Option

L'achat d'une option est un contrat, qui confère à son propriétaire, au détenteur, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un actif ou un instrument sous-jacent à un prix d'exercice déterminé avant ou à une date déterminée, selon la forme de l'option. Et inversement dans le cas de la vente d'une option.

Structure haussière

Une structure haussière offre un rendement positif lorsque le prix de l'actif sous-jacent augmente.

Structure baissière

Une structure baissière offre un rendement positif lorsque le prix de l'actif sous-jacent diminue.

AVERTISSEMENT

Le présent document marketing est communiqué par le Métier Wealth Management de BNP Paribas, Société Anonyme française au capital de 2.499.597.122 Euros, Siège Social 16 bd des Italiens 75009 Paris - France, immatriculée au RCS Paris sous le numéro 662 042 449, agréée en France en tant que banque auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). En tant que document marketing, il n'a pas été produit conformément aux contraintes réglementaires visant à assurer l'indépendance de la recherche en investissement et n'est pas soumis à l'interdiction de transaction préalable à sa diffusion. Il n'a pas été soumis à l'AMF ou à une autre autorité de marché. Ce document est confidentiel et destiné uniquement à une utilisation par BNP Paribas SA, BNP Paribas Wealth Management SA et les sociétés de leur groupe (« BNP Paribas ») et les personnes à qui ce document est délivré. Il ne peut pas être distribué, publié, reproduit ou révélé par leurs destinataires à d'autres personnes ou faire l'objet de référence dans un autre document sans le consentement préalable de BNP Paribas.

Ce document est fourni uniquement à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation dans un Etat ou une juridiction dans lequel une telle offre ou sollicitation n'est pas autorisée, ou auprès de personnes envers lesquelles une telle offre, sollicitation ou vente, est illégale. Il n'est pas, et ne doit en aucune circonstance être considéré comme un prospectus. Bien que les informations fournies aient été obtenues de sources publiques ou non publiques pouvant être considérées comme fiables, et bien que toutes les précautions raisonnables aient été prises pour préparer ce document, BNP Paribas n'atteste et ne garantit explicitement ou implicitement ni son exactitude ni son exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité en cas d'inexactitude, d'erreur ou omission. BNP Paribas n'atteste pas et ne garantit aucun succès prévu ou attendu, profit, retour, performance, effet, conséquence ou bénéfice (que ce soit d'un point de vue juridique, réglementaire, fiscal, financier, comptable ou autre) quelque soit le produit ou l'investissement. Les investisseurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à l'égard des informations historiques théoriques se rapportant aux performances historiques théoriques. Ce document peut faire référence à des performances historiques ; les performances passées ne présagent pas des performances futures. L'information contenue dans ce document a été rédigée sans prendre en considération votre situation personnelle et notamment votre situation financière, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Avant d'investir dans un produit, l'investisseur doit comprendre entièrement les risques, notamment tout risque de marché lié à l'émetteur, les mérites financiers et l'adéquation de ces produits et consulter ses propres conseillers juridiques, fiscaux, financiers et comptables avant de prendre une décision d'investissement. Tout investisseur doit entièrement comprendre les caractéristiques de la transaction et, en absence de disposition contraire, être financièrement capable de supporter la perte de son investissement et vouloir accepter un tel risque. L'investisseur doit se rappeler que la valeur d'un investissement ainsi que les revenus qui en découlent peuvent varier à la baisse comme à la hausse et que les performances passées ne sauraient préfigurer les performances futures. Tout investissement dans un produit décrit est soumis à la lecture préalable et à la compréhension de la documentation constitutive du produit, en particulier celle qui décrit en détail les droits et devoirs des investisseurs ainsi que les risques inhérents à un investissement dans ce produit. En absence de disposition écrite contraire, BNP Paribas n'agit pas comme conseiller financier de l'investisseur pour ses transactions.

Les informations, opinions ou estimations figurant dans ce document reflètent le jugement de leur auteur au jour de sa rédaction ; elles ne doivent ni être considérées comme faisant autorité ni être substituées par quiconque à l'exercice de son propre jugement, et sont susceptibles de modifications sans préavis. Ni BNP Paribas ni toute entité du Groupe BNP Paribas ne pourra être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation des informations, opinions ou estimations contenues dans le présent document.

En recevant ce document, vous acceptez d'être lié par les limitations ci-dessus.

© BNP Paribas (2021). Tous droits réservés.

RETROUVEZ-NOUS



wealthmanagement.bnpparibas



BNP PARIBAS
WEALTH MANAGEMENT

La banque
d'un monde
qui change